

« LE SITE GALLO-ROMAIN DU VILLAGE DES BOISSONS »

(art. paru dans le bulletin municipal de janvier 2004)

Découvert en 1977, le site de Châteauneuf a été fouillé de 1978 à 1984, principalement dans le cadre d'opérations de sauvetage programmé, en raison de la menace de destruction liée à un projet autoroutier.

Le tracé primitif ayant été dévié, du fait de l'importance des vestiges découverts et après une bonne concertation entre les diverses parties concernées, on peut estimer que le site est actuellement sauvé.

Une publication des premiers travaux est en préparation, en attendant que les fouilles puissent reprendre dans des conditions différentes.

L'exposé qui suit aura uniquement trait au sanctuaire, partie de loin la plus originale du site.

Contexte géographique et historique

Le site de Châteauneuf se situe au cœur de la Savoie, sur la rive gauche de l'Isère, à deux kilomètres en aval de son confluent avec l'Arc. Son implantation est remarquable : c'est en effet le carrefour de trois vallées : la vallée de l'Isère, de Grenoble vers la Tarentaise, la vallée de l'Arc en direction de la Maurienne, et la vallée du Gelon, en direction de Pontcharra.

Ces trois vallées, occupées de façon très dense à toutes époques, ont servi de passage obligatoire pour l'accès aux grands cols des Alpes.

L'établissement d'un vicus en bordure de la rivière est certainement en relation avec le trafic fluvial, attesté à l'époque romaine par une inscription mentionnant des bateliers (ratiari) à St-Jean de la Porte.

Historiquement, le territoire correspondant à la Savoie actuelle était rattaché à l'époque romaine à trois provinces différentes :

La cité de Vienne, ou Allobrogie, conquise en même temps que la Gaule Narbonnaise dès le II^e siècle avant JC.

Les Alpes Graies (Tarentaise) et les Alpes Cottiennes (Maurienne), conquises sous Auguste, vers 15 avant JC en même temps que le reste du massif alpin.

Le vicus de Châteauneuf est donc également situé à un carrefour historique puisqu'il est la frontière de ces trois provinces, romanisées à des époques différentes.

Chronologie du sanctuaire

La chronologie générale du site peut être divisée en trois grandes périodes auxquelles correspondent trois états successifs du sanctuaire.

L'état 1 correspond au fanum proprement dit, entièrement fouillé et qui sera décrit en détail ci-après. Cette période va de l'époque augustéenne à l'époque flavienne.

L'état 2 correspond à un deuxième bâtiment, construit après la destruction du fanum, non pas au même emplacement, mais juste à côté, de telle sorte que les sub-structures du fanum ont été conservées intactes jusqu'à nos jours, ce qui fait tout l'intérêt du site. La fouille de cet état 2 est à peine ébauchée et on ne peut pour l'instant en faire une description architecturale. Seule la chronologie est déjà bien connue : de l'époque flavienne à la fin du III^e siècle après JC (vers 280).

L'état 3 correspondant à une reprise et à un agrandissement de l'édifice précédent par la construction au Sud d'une abside dont la fouille a livré en particulier un important lot monétaire du IV^e siècle après JC.

A l'état 4 cité pour mémoire, appartient le four à chaux, non daté avec exactitude pour l'instant (médiéval ?), qui a détruit en partie les vestiges de la celle Nord du fanum.

Le fanum du premier siècle

Dans son état définitif, il a été construit à la fin du 1^{er} siècle avant JC, en pleine époque augustéenne, ainsi que l'atteste le dépôt votif retrouvé dans le trou de scellement d'autel ou de statue, au centre de la cella Sud. Ce dépôt comprenait un as de Nîmes, un as de Vienne et une hache votive miniature en fer.

L'ensemble a été détruit à l'époque flavienne, peut-être à la suite d'une inondation.

PLAN GENERAL

La plupart des fana sont de plan carré ou quadrangulaire, celui de Châteauneuf ne fait pas exception à la règle. Sa particularité réside dans le fait qu'il comporte deux cellae symétriques, quoique de construction légèrement différente.

Les dimensions globales sont d'environ 20m x 10m (70 pieds romains sur 35), chaque cella occupant environ 30 m² (5m x 6m). Une inscription dédicatoire était scellée au centre géométrique exact du plan ; son orientation permet de déduire que l'accès au fanum se faisait par l'Est, ce qui est d'ailleurs la tradition dans ce type de bâtiment.

TECHNIQUES DE CONSTRUCTION :

La totalité de la surface du sol est recouverte d'un béton « vrai », c'est-à-dire d'un mélange de mortier et de cailloux préparé à l'avance et coulé sur hérisson de galets (statumen) plantés de champs dans le substrat argileux.

Les sols des cellae, placés à un niveau légèrement plus élevé que l'ensemble du périmètre, sont traités de la même manière. Leur usure est cependant nettement moindre, ce qui implique une importante différence de fréquentation qui renseigne sur les modalités du culte.

Des murs de la cella Nord, il ne reste que les tranchées de fondation, car ils ont été totalement épierrés postérieurement. On n'en connaît donc que l'épaisseur, environ 45 cm, soit une coudée romaine, module que l'on retrouve fréquemment dans les sites de la région pour des murs en petit appareil.

Les murs de la cella Sud possèdent eux encore leurs fondations, constituées de lits successifs de blocs de pierre et de mortier. Ce type d'assemblage ménage de nombreux vides dans l'épaisseur de la maçonnerie, assurant ainsi un excellent drainage de la fondation. La largeur des murs est double par rapport la cella Nord (environ 90cm, soit trois pieds romains). La

portée de ces murs (5 à 6m de long) ne justifie pas une telle épaisseur, tout du moins pour des murs en opus caementicium.

Par contre, une forte épaisseur associée à un grand souci de drainage peut laisser penser que l'élévation des murs était en matériau périssable (pisé, torchis ou autre). Ce n'est toutefois qu'une hypothèse car aucun autre élément ne permet de le confirmer.

La différence de plan entre les deux cellae (la cella Nord possède en plus une sorte d'antichambre) et leurs techniques de construction apparemment différentes justifient l'hypothèse d'une édification en deux stades bien que les sols soient nettement coulés en une seule fois.

La cella Sud serait alors la cellule originelle d'un fanum indigène à plan carré, sans sols bétonnés. Par la suite, le sanctuaire romain aurait repris le plan ancien en doublant la surface et en utilisant des techniques différentes.

On assisterait ainsi à un passage en douceur à la romanisation avec l'assimilation sans rejet du bâtiment ancien par une intégration respectant les traditions architecturales locales.

ESSAI DE RESTITUTION

Bien que les vestiges de l'état 1 ne soient pas conservés en élévation, on peut raisonnablement restituer le bâtiment de la manière suivant, par rapport à ce que l'on sait par ailleurs de ce type de construction :

Les deux cellae se présentaient comme deux tours liées entre elles par un vaste toit abritant le péribole. Aucun élément architectural en pierre, même à l'état de fragment, n'a été retrouvé dans la couche de destruction du fanum.

Il est donc logique de penser que la charpente du péribole était soutenue par une rangée de poteaux en bois (plutôt que par une cotonnade en pierre) s'appuyant directement sur le bord du sol bétonné.

L'existence de ce toit se déduit de la nécessité d'abriter les fidèles pendant leurs dévotions, puisque l'accès des cellae était en principe réservé aux prêtres. Sa présence est confirmée par la position de l'inscription dédicatoire qui, si elle n'avait pas été ainsi mise hors d'eau, n'aurait pas résisté plus de quelques hivers aux intempéries, vu le matériau utilisé (plaque de schiste).

L'ouverture des cellae était certainement à l'Est par comparaison au sens de lecture de l'inscription. Leur éclairage devait être assuré par des ouvertures situées au-dessus du niveau du toit du péribole.

Les parois externes des murs étaient peintes. Là, pas de restitution possible, mais les proportions des coloris retrouvés (très large majorité de fragments rouges, dont de nombreux avec graffiti, avec quelques fragments noirs) permet d'attribuer ce décor au III^e style pompéien : grands panneaux rouges (à hauteur d'homme vue la présence des graffiti) séparés par des bandes et des plinthes noires.

Mercure et Maïa, Rome et Auguste

L'originalité principale du sanctuaire de Châteauneuf réside dans son contexte épigraphique qui livre une foule de renseignements passionnants sur les modalités du culte pratiqué.

En effet, l'inscription dédicatoire a été retrouvée en place à l'endroit même où elle avait été scellée lors de la construction, à plat au centre du péribole. Sa lecture reste hypothétique du fait de son mauvais état de conservation. Elle nous révèle tout de même le nom du dédicant, Quartio, et celui moins évident de la divinité principale, Mercure, confirmé par deux séries de graffiti sur peinture et sur tuile.

Les graffiti sur peinture livrent cinq fois le nom de Mercure, associé deux fois à celui de Maïa, une dédicace à Rome et trois à l'Empereur, ainsi que deux noms d'hommes, Quart (us) et Massuet (us).

Les graffiti sur tuile révèlent deux dédicaces à Rome et six dédicaces à l'Empereur.

A côté de ces graffiti, la fouille a également livré deux ailes de pétase et une tortue en bronze qui évoquent également Mercure.

Mercure est de loin le dieu gallo-romain le plus courant en Gaule. César nous dit d'ailleurs : «... ses représentations sont les plus nombreuses en Gaule ».

Dans le cas de Châteauneuf, il a certainement recouvert un culte indigène plus ancien comme dans de nombreux autres sites. La romanisation d'un dieu celte dans un syncrétisme harmonieux est un phénomène constant dans l'histoire des polythéismes anciens. De même que le sanctuaire romain a absorbé l'architecture indigène typique, de même l'ancien dieu a certainement été assimilé en douceur.

Si l'association de Mercure et de Maïa n'a rien d'original, celle avec un culte de Rome et d'Auguste est particulièrement intéressante. En dehors des grandes métropoles (Narbonne, Lyon, Cologne) où le culte officiel de la Ville et de l'Empereur était fortement organisé, il est important de constater que la pénétration s'était faite en profondeur dans le pays colonisé par le biais d'une superposition aux dieux locaux, eux-mêmes plus ou moins romanisés.

Pérennité du lieu sacré

Quel a été le devenir de ces cultes attestés à Châteauneuf au 1^{er} siècle après J. C. ? Mercure a certainement perduré à travers les remaniements successifs du sanctuaire. La tortue en bronze et une des ailes de pétase proviennent d'ailleurs de l'état 2. La construction de l'abside au IV^e siècle après J.C. fait se poser la question du christianisme. Cette hypothèse doit pour l'instant être écartée du fait de la datation trop haute (époques constantinienne et valentinienne), par comparaison à d'autres sites savoyards. Elle est tout de même le témoin de la permanence d'un culte quel qu'il soit. La reprise des fouilles nous éclairera peut-être sur la disparition de ce lieu sacré de la mémoire des hommes.

Christian MERMET

Ce texte est extrait de l'ouvrage « Etudes historiques sur La Combe de Savoie » dans L'Histoire en Savoie, numéro spécial hors série en 1987.

Bibliographie succincte :

MERMET Christian « Les thermes gallo-romains de Châteauneuf » dans Archéologia, n° 131, juin 1979.

MERMET Christian « Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie) », dans Gallia, n° 50, Paris 1993.